

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL du 20 MARS 2002

TRAVAUX SALLE DES MARIAGES

Des travaux supplémentaires sont approuvés par le conseil municipal pour l'aménagement de la salle des mariages et feront l'objet d'avenants aux marchés.

Il s'agit de :

- entreprise PASCUAL: fourniture et pose de carrelages dans le hall d'entrée et le dégagement du rez de chaussée pour un montant de 369,96 € ht;
- entreprise GALAND : dépose et repose après peintures des radiateurs mis en chauffe pour un montant de 140,00 € ht ;
- entreprise NOBLOT : fourniture d'un réseau de VMC et raccordement sur existant pour un montant de 520,00 € ht.

ETUDE CHAUFFERIE

Dans l'objectif de créer une chaufferie automatisée au bois avec réseau de desserte à distance pour une partie des bâtiments communaux au centre du village, le conseil municipal a lancé une consultation auprès des bureaux d'études suivants :

- CSI 27, bvd de l'université à Dijon
- JEANTY BP 4 à Montsauche 58230
- CERTEC 13, av Albert 1er à Dijon
- DGET 39, av du 14 juillet à Chenôve.

Les propositions chiffrées des candidats se présentent comme suit :

- CSI = 3201.43 € ht
- JEANTY = 6097.96 € ht
- CERTEC = 7622.45 € ht
- DGET = 6000.00 € ht

Le conseil municipal a décidé de retenir le cabinet CSI Munier- Garot- Herpin pour la mission susvisée d'un montant de 3828.91 € ttc.

TAUX DES 4 TAXES LOCALES DIRECTES

Le conseil municipal décide de reconduire pour 2002 les taux des 4 taxes locales directes de l'année précédente, soit :

- taxe d'habitation = 6.09 % pour un produit de 46 138 €
- taxe foncier bâti = 10.83% pour un produit de 67 937 €
- taxe foncier bâti = 17.79 % pour un produit de 43 568 €
- taxe professionnelle = 12.45% pour un produit de 94 645 €

ONF TRAVAUX 2002

le conseil municipal accepte le programme de travaux 2002 présenté par l'ONF à réaliser dans les parcelles 21 et 33 de la forêt communale pour un montant de

2 980.27 € ttc.

TRAVAUX CENTRE BOURG

Plusieurs demandes de logement du personnel communal ou autre habitant du village sont reçues à la mairie pour les futurs appartements qui seront réhabilités au centre bourg, ce qui prouve bien que le besoin est réel.

Concernant l'exploitation du local commercial, le syndicat viticole est invité à réfléchir sur la possibilité de gérance de cet emplacement, sachant que les propositions de Mr BEAUMONT et du Castel de Très Girard restent d'actualité.

RPI CHAMBOLLE / MOREY

Le dossier du RPI est pris en charge par deux adjoints pour arrêter un certain nombre de décisions en accord avec la municipalité de Chambolle, avant d'organiser une réunion de tous les parents d'élèves concernés afin de présenter le projet dans ses moindres détails.

VENTE DE TOMMETTES

le conseil municipal approuve la vente d'un lot de tomates anciennes de 55 m² environ, issues de la salle des mariages nouvellement restaurée, pour un prix global de 610 €.

TOURS DE GARDE DU BUREAU DE VOTE

Scrutin du 21 avril 2002

- de 8 h à 10 h : TARDY . PORCHERET. GROISON
- de 10h à 12 h : DESCIEUX. PARETI. PONSOT
- de 12h à 14 h : MIRESSI. ODOUL. SIRI
- de 14h à 16 h : TARDY. BOISSET. DESCIEUX
- de 16h à 18 h : JEANNE. MAGNIEN. DE LA GRANGE

Scrutin du 5 mai 2002

- de 8 h à 10 h : TARDY. MAGNIEN. PONSOT
- de 10h à 12 h : PORCHERET. GROISON. PARETI
- de 12h à 14 h : BOISSET. TARDY. PONSOT
- de 14h à 16 h : MIRESSI. ODOUL. SIRI
- de 16h à 18 h : COQUARD. DE LA GRANGE. JEANNE

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire représentera la commune au salon de la course à pied , porte de Versailles à Paris, le samedi 6 avril 2002 au stand " Marathon'Expo.

Le plan des rues du village précédemment fixé au mur de la mairie a été descellé et considérant qu'il n'est plus en bon état, il est décidé de procéder à son remplacement.

Fait et affiché le 5 avril 2002.

Le Maire, Pierre BOISSET.